



« L'INSTALLATION DE SOUS-COMPTAGE EST RAREMENT EXISTANTE OU FONCTIONNELLE. »



Charles GOURIO

Cofondateur et président de Smart Impulse

Smart Impulse, leader de la mesure non intrusive (NILM), a été créée en 2011. La société aide les gestionnaires, propriétaires et exploitants à mieux comprendre leurs consommations énergétiques pour mieux consommer. Son compteur Smart X installé dans le TGBT permet d'apporter une vision précise et des informations fiables sur les consommations du bâtiment par usage (éclairage, chauffage, ventilation, etc.). Charles Gourio, cofondateur et président de Smart Impulse, revient sur les enjeux du comptage pour répondre aux exigences du décret BACS et nous présente le compteur Smart X et les outils associés. Le décret BACS s'applique aux bâtiments dont la puissance des équipements de chauffage, ventilation et climatisation dépasse 70 kW. Les propriétaires de ces équipements doivent installer une solution de mesure, suivi et analyse des consommations énergétiques, ainsi qu'un système de GTB, de classe C minimum, pour être conformes.

Quelles sont les clés pour mettre en œuvre des solutions de comptage et de pilotage énergétique performantes ?

Charles Gourio –

Environ 300 000 bâtiments sont concernés par la mise en conformité. Pour répondre à ces obligations, les propriétaires peuvent donc mettre en œuvre une solution deux-en-un, ou faire appel à un spécialiste par métier. Nous pensons que cette deuxième option est la plus efficace, à condition de centraliser les données au même endroit et de choisir des solutions interopérables et ouvertes. En effet, beaucoup de sites sont déjà équipés de systèmes de régulation et nous pensons qu'il est inutile de repartir de zéro en installant une GTB neuve, qui risque de coûter cher et d'être complexe à opérer. Il est donc intéressant de se baser sur l'existant et de compléter par une solution de mesure simple et non intrusive. En effet, l'installation de sous-comptage est rarement existante ou fonctionnelle. La solution Smart Impulse permet aux bâtiments équipés d'une GTB de classe C de répondre simplement aux obligations de mesure et de suivi des consommations énergétiques d'un BACS.

Le décret soulève la question de la pérennité des installations et de leur maintenance dans le temps. Comment garder les systèmes de comptage à jour ?

C. G. – Il faut en premier lieu pouvoir s'assurer de la pertinence des données. Installer des capteurs partout dans le bâtiment ne permet pas forcément de produire des données fiables et utiles. Un des points clés est de s'assurer que le périmètre de mesure est bon, c'est-à-dire que les données produites par le sous-comptage sont conformes aux

usages réels. Ensuite, il faut superviser la bonne qualité des données. Notre solution nous permet de produire 99,9 % de données fiables avec notre service de supervision des données. Le deuxième aspect est lié à la précision de la donnée produite par la métrologie, qui nécessite de superviser la qualité des données à l'aide d'algorithmes, capables de détecter rapidement des anomalies. Le troisième aspect concerne le matériel, la garantie de fonctionnement dans le temps et son remplacement en cas de dysfonctionnement.

Pouvez-vous nous présenter les particularités de vos solutions et quels sont vos marchés cibles ?

C. G. – Tout d'abord, il s'agit d'une solution simple et non intrusive. Elle se compose d'un compteur Smart X, installé sur le TGBT. Pour un comptage par zone, un compteur est installé par tableau divisionnaire. L'installation d'un Smart X peut être réalisée par n'importe quel électricien dans le monde en moins d'une heure et sans coupure électrique. La deuxième particularité est la qualité des données produites. Le traitement des consommations par usage est surveillé par nos équipes et nécessite très peu de capteurs. Le troisième atout est le coût, en raison du faible nombre de capteurs et du temps de mise en œuvre par les électriciens. Enfin, le dernier aspect est l'interopérabilité : nous proposons des API avec une quinzaine de plateformes du marché. Notre solution est adaptée à tous types de bâtiments tertiaires comme les bureaux, commerces et bâtiments publics de toutes superficies et s'adresse aussi bien aux occupants, propriétaires ou exploitants. ◀

